

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 27 FEVRIER 2024**

**Présents :** Séverine BEARD, Frédérique BELLARDI, Sylvie CARRERE, Nicole CASTELLA, Isabelle CHEDEVILLE, Olivier ESCOT-SEP, Danielle JOUGLA, Anna MECA, Sophie RIBUOT-MARION.

**Absents :** Annie AGUADO, Hélène AGUILLON, Keinssi FAGBEMI ATCHADE, Myriam LAGARDE, Hind SALHI, Abderrahim ZEROU LI, Dominique ZYTYNSKI.

**Secours exceptionnel pour aider au paiement de la dette de loyer de Monsieur BOUAYAD Mohamed**

Madame Isabelle CHEDEVILLE, Vice-Présidente du C.C.A.S. d'AUREILHAN présente au Conseil d'Administration la demande d'aide financière pour le paiement d'une dette de loyer en faveur de Madame BOUAYAD Mohamed demeurant Cité des Courréous escalier 17 65800 AUREILHAN.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'AUREILHAN, après avoir pris connaissance de la situation financière et matérielle actuelle de Monsieur BOUAYAD Mohamed, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

**Article 1 – D'accorder une aide de 300,00 €. Cette somme sera prélevée à l'article 65134 du budget du C.C.A.S. 2024, et versée directement à PROMOLOGIS.**

Transmission de la présente délibération :

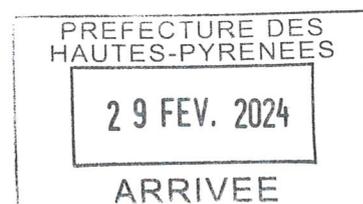
- Au service du Contrôle de Légalité ;
- Au Service de Gestion Comptable de Tarbes.

**AUREILHAN, le 29 février 2024**

**P.C.C.**

La Vice-Présidente,

Isabelle CHEDEVILLE



+ d'informations

[www.monpromologis.fr](http://www.monpromologis.fr)

09 74 50 50 59 (coût d'un appel local)  
Appel non surtaxé

18045.1/1.18356

Mmes BOUAYAD MOHAMED & MELLA

Logement No 216  
CITE DES COURREOUS ESC.17  
65800 AUREILHAN

Réf à rappeler sur toute correspondance :

Contrat : L 308353

Module : 6222170216

Toulouse le 30 janvier 2024

Message

SUITE A ACCORD COLLECTIF CONCLU AVEC LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES UN CONTRAT D ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D EAU CHAUDE A GAZ VOUS SERA OBLIGATOIREMENT FACTURE DES LE 01/01/2024. ACCORD CONSULTABLE SUR DEMANDE.

Période du 01.01.2024 au 31.01.2024	
LIBELLE	MONTANT
LOGEMENT - Module : 6222170216	
LOYER CONVENTIONNE	446,43
CONTRIBUTION RECEPTION TNT	1,00
PROV. CHARGES COLLECTIVES	28,54
PROV. CHARGES INDIVIDUELLES	14,47
PROVISION TCE	10,25
PROV. ORDURES MENAGERES	23,23
PROV. EAU INDIVIDUELLE	40,54
PROV. EDF DES PARTIES COMMUNES	9,95
PROV. EAU PARTIES COMMUNES	0,32
<b>TOTAL de l'échéance</b>	<b>574,73</b>

RELEVÉ DE COMPTE AU 29.01.2024			
Les paiements parvenus après cette date ne sont pas comptabilisés			
DATE	OPERATION	MONTANT DU	REGLEMENT
	Solde arrêté au 31.10.2023	559,18	
20.11.23	ENC. VIREMENT LOYER C.EPARGN		559,18
30.11.23	QUITTANCEMENT NOVEMBRE	559,18	
18.12.23	ENC. VIREMENT LOYER C.EPARGN		559,18
31.12.23	QUITTANCEMENT DECEMBRE	559,18	
18.01.24	ENC. VIREMENT LOYER C.EPARGN		559,18
Situation avant appel		0,00	
Échéance de 01.2024 prélevée le		574,73	
Montant restant dû		574,73	

Effectuez vos paiements sécurisés en ligne : connectez-vous à [www.monpromologis.fr](http://www.monpromologis.fr)

Paiement au bureau de poste - IBAN : FR7613135000800810032086049 - BIC : CEPAFRPP313

Les espèces doivent être déposées en mentionnant votre nom et référence contrat

**COUPON A RETOURNER AVEC VOTRE CHEQUE A L'ADRESSE INDIQUEE CI-DESSOUS**

ENVOYER

Nom : BOUAYAD MOHAMED & MELLA

LE COUPON

N° de contrat : L 308353

I-CONTRE DANS

N° de logement : 6222170216

L'ENVELOPPE

Montant : 574,73 €

A régler avant le : 01.02.2024

PROMOLOGIS

TSA 60095

31015 TOULOUSE CEDEX 6

CI-JOINTE

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

217263413580 63003083536222170216202401980810

MONTANT

574,73